

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 6 juillet 2020

DÉMARCHE GRAND CHANTIER LYON-TURIN COMITÉ DES FINANCEURS

La démarche Grand Chantier vise à accompagner le chantier exceptionnel de la future liaison ferroviaire Lyon-Turin, avant, pendant et après les travaux, et à réussir son intégration territoriale.

Le comité des financeurs de la démarche, présidé par Louis Laugier, préfet de la Savoie, en est l'organe de gouvernance. Participaient également à ce comité du 3 juillet 2020 : Émilie Bonnivard représentant le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Michel Bouvard représentant le conseil départemental de la Savoie, Yves Durbet, Président du Syndicat du Pays de Maurienne et Alain Chabert, directeur général adjoint France de TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin).

Ce comité qui pilote la mise en œuvre du Contrat de territoire Maurienne (CPER 2015-2020), a été l'occasion d'examiner les **actions en cours en faveur du territoire**, notamment :

- **le lancement de nouvelles opérations** portées par les collectivités et cofinancées au titre de 2020 : il s'agit de plusieurs dossiers **liés à la revitalisation des centres bourgs et à l'amélioration du cadre de vie en Maurienne**, avec un **bénéfice** attendu pour les habitants, pour les touristes et pour les salariés du Lyon-Turin ;
- le lancement d'une **démarche de promotion et de valorisation du territoire**, portée par le Syndicat du Pays de Maurienne, bénéficiant d'un large appui financier ;
- la poursuite de la démarche de **redynamisation de Modane/Fourneaux**, avec l'obtention d'un accompagnement financier pour son animation et son ingénierie, couplée à l'aménagement du **Pôle d'échange multimodal de Modane**, avec la poursuite des études opérationnelles.

Ainsi, **depuis 2016, plus de 27 M€ d'actions ont été lancées au travers du Contrat de territoire Maurienne** avec une mobilisation du Fonds d'accompagnement et de soutien territorial (FAST) à hauteur de plus de 3 millions d'euros. Ce fonds a été mis en place par l'État de manière spécifique dans le cadre du Lyon-Turin.

Préfecture de la Savoie

Un point a également été fait sur les emplois présents et à venir. Les chantiers du Lyon-Turin poursuivent leur activité en 2020 et représentent plus de **500 salariés**, restant ainsi le **3ème plus important employeur de la vallée**.

Enfin, le Comité des financeurs a acté l'avancement du **nouveau Contrat de territoire** qui devra être adopté dans le cadre du **CPER 2021-2027**, après qu'un bilan du premier contrat a pu être mené au premier semestre 2020 avec les partenaires locaux. Ce nouveau contrat visera à **préparer au mieux l'avenir de la Maurienne** au travers de deux objectifs :

- **diversifier l'économie de la vallée** : l'accompagnement de dossiers structurants sera poussé au maximum. Sont déjà identifiés : l'itinéraire cyclable de fond de vallée et le centre de compétences tunnel. De nouveaux dossiers seront examinés ;
- **améliorer l'attractivité du territoire** : redynamiser les centres bourgs, développer la mobilité, préserver l'environnement, autant de thématiques au cœur des priorités des collectivités mauriennes, avec parmi elles les sujets relatifs à Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Modane-Fourneaux.